



On peut librement discuter les actes de M. le président de la République; mais ceux de M. le préfet Duros, c'est une autre affaire. Comme si ce n'était pas assez de vivre sous le régime de l'état de siège, voilà que les journaux de Paris vont encore avoir à se garantir des colères de M. Duros.... Ah! c'est mourir deux fois que souffrir ses atteintes.

### Suite de l'incident de La Fère

La note du Journal officiel et la protestation des officiers intéressés sont loin d'avoir étouffé ce grave incident, comme on pouvait s'en flatter au ministère de la guerre.

La Correspondance républicaine donne aujourd'hui des renseignements d'une haute importance et dont elle garantit l'exactitude. Les voici :

Un des officiers écrivit le surlendemain du banquet, le 22 octobre, une lettre à un ami, dans laquelle il lui faisait part de ses impressions.

L'ami communiqua cette lettre à M. Ganesco, pour la faire voir à M. Thiers, qui n'avait même entendu parler avant. M. Ganesco n'en a rien fait et la publiera dans son *Journal*. C'est le 25 que la lettre fut communiquée à M. Ganesco. La publication de ce document souleva l'émotion que l'on sait.

M. le général de La Peyronne rédigea la protestation officielle et la fit signer par les officiers. Lorsqu'il arriva chez M. Duros, celui-ci assura au général qu'ayant donné des renseignements différents à un ami, il lui était impossible de signer cette protestation. Le général se fâcha quelque peu.

Ce que vous avez fait n'est pas bien, dit-il à M. X... Le déjeuner auquel vous avez pris part était privé. Aucun officier n'était en uniforme, tout le monde était en civil. Nous croyions être devant des amis. Chacun a exprimé son opinion personnelle. Il n'y avait rien qui fut officiel. Vous n'aviez pas le droit de commettre cette indiscrétion.

M. X... signa la protestation. Mais le fait est néanmoins vrai. M. le colonel Fabre a expliqué dans une conversation privée que l'armée était bonapartiste, c'était du moins son opinion; que le général de Cissey partageait également cette opinion, et que le ministre de la guerre avait une telle aversion pour les radicaux et la République radicale, que plutôt que de laisser aller des officiers aux banquets de M. Gambetta, il les autoriserait à rendre visite à Napoléon III.

Voilà, croyons-nous, l'exacte vérité. Il y a une nuance légère avec la première version. Mais il reste acquis, en tout cas, que les sympathies du ministre de la guerre et de son état-major sont pour un régime honteusement châté. Or, est-il possible qu'un gouvernement républicain conserve un ministre de la guerre et un nombreux état-major disposés à contribuer, ou du moins à laisser faire une restauration bonapartiste?

La démission de M. de Cissey est plus nécessaire que jamais.

Ainsi donc, les officiers supérieurs qui assistaient au banquet s'autorisèrent purement et simplement de ce fait, que le banquet était privé, pour démentir en bloc toutes les conversations qui ont pu s'y tenir, conversations considérées par eux comme non avenues pour le public. Tel est bien le sens exact des explications de la *Correspondance républicaine*.

Le rédacteur des *Tablettes d'un spectateur* répond, de son côté, à la note du *Journal officiel*, en certifiant d'abord que, conformément aux affirmations du journal cité plus haut, « des personnes honorables lui ont, le 26 octobre au matin, confié une lettre de la Fère, du 22, et provenant d'une source non équivoque. »

Même rédacteur déclare, en outre, que si une enquête publique avait lieu, les officiers qui ont assisté au déjeuner de la Fère avoueraient qu'il y a eu question de « sentiments » politiques de l'armée, de Napoléon III, du comte de Chambord, des princes d'Orléans, de M. Thiers, de M. Gambetta et de la République.

Il ajoute que plusieurs personnes à lui connues demanderaient à être entendues; lui-même formule dès aujourd'hui cette demande; il ne met pas en doute la parole des officiers qui ont signé la protestation du 25 octobre, mais il fait observer que cette protestation ne peut pas répondre au récit, véridique ou erroné, des *Tablettes*, attendu que le numéro contenant ce récit, ayant paru dans la nuit du 26 au 27 octobre seulement, n'a pu arriver à la Fère que le 28.

Pour compléter ces renseignements, il convient de mentionner un bruit d'après lequel le rédacteur des *Tablettes d'un spectateur* aurait été reçu hier à Versailles par M. Thiers, en présence de M. le ministre de la guerre. On dit en outre que, dans cette audience, la lettre de La Fère du 22, dont les *Tablettes* ont parlé, au

rait été communiquée à M. le président de la République.

En présence de cet ensemble d'informations qui annulent complètement la valeur morale de la protestation insérée au *Journal officiel*, la nécessité d'une enquête complète ne peut être contestée. Mais, la lumière est déjà suffisamment faite sur la manière dont le général de Cissey comprend ses devoirs envers la République, pour que sa retraite à bref délai ne soit considérée par tout le monde comme indispensable.

Nous recommandons à ce sujet les lignes suivantes de l'*Opinion nationale* : « M. le lieutenant-colonel Fabre n'a pas dit que M. de Cissey fut bonapartiste; nous y consentons, dit l'*Opinion nationale*. Il n'a pas dit que M. de Cissey est promis de favoriser les démarches des officiers auprès des prétendants, et de ne sévir que contre ceux qui prendraient part aux manifestations radicales: nous le croyons encore. Mais M. le ministre a-t-il donné d'avance, par sa conduite ou par son langage, un démenti à de telles assertions sur son compte? S'est-il jamais prononcé sur la République de manière à ne pas laisser de doute sur ses opinions? A-t-il agi de façon à ne jamais provoquer de doute, à décourager d'abord ceux qui seraient tentés de l'omettre, à le faire repousser par ceux devant qui il serait admis? »

« Rien moins! M. de Cissey a tout fait au contraire pour le laisser subsister. Un journal faisait dire hier à M. Thiers lui-même que « ce ministre ne s'était jamais prononcé pour la République. »

« Que ce mot ait été dit ou non, tous les actes de M. de Cissey le confirment. Il n'y a pas deux jours qu'il refusait d'envoyer au Bourget des troupes pour honorer des soldats morts en défendant la République. Quelques jours plus tôt, il refusait de décorer un officier supérieur, à cause de ses opinions républicaines. »

« Quant les officiers de l'état-major de Bourges ont été au-devant de M. le comte de Paris, M. de Cissey n'a rien trouvé à redire à leur conduite; quand d'autres officiers, à Grenoble, ont été au-devant de M. Gambetta, il les a frappés avec une rigueur excessive. Enfin rappelés sur attitude dans l'affaire Bazaine, M. de Cissey a fait longtemps une sourde résistance à la commission Bamberger, et il a fallu un vote de la Chambre pour l'obliger à lier les conclusions de cette commission, au lieu de la lettre par laquelle le maréchal demandait des juges, alors qu'une enquête parlementaire venait de proclamer la nécessité de sa mise en jugement. »

Conclusion de l'*Opinion nationale* : il faut que M. de Cissey donne sa démission de ministre de la guerre.

C'est aussi notre conclusion, comme celle de tous les journaux non intéressés au maintien des situations louches.

Que fera M. Thiers?

LUCIEN JANSET

### LES INTERETS MATERIELS

Paris, 2 novembre 1872.

Monsieur,  
Le commerce maritime est toujours en grand émoi relativement à la mesure prise contre lui par le gouvernement des Etats-Unis. M. Thiers a suivi une pente fâcheuse en faisant accepter par l'Assemblée des taxes sur les transports en France par navires étrangers. S'il a eu pour but de procurer des ressources au Trésor, le moyen est mauvais. Que dirait-on d'un Etat où l'on imposerait à un taux élevé le mouvement des marchandises sur les routes. Ce serait entraver l'industrie, le commerce et tuer les affaires dans l'oeuf. M. Thiers a voulu protéger la marine marchande délaissée par les capitaux pendant les folies financières de l'empire; il s'est trompé. Non seulement la marine française ne pourra plus glaner sur son passage en Espagne aux Antilles, etc., du fret pour les Etats-Unis; mais elle perdra ce qui lui venait de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et d'Autriche. Anvers et Hambourg écarteront nos ports de la Manche et de l'Océan.

Le transit entre les Etats-Unis et la France n'était pas moins, dans ces derniers temps, de 400 millions par an. Au moment où nous écrivions, M. le marquis de Noailles — aurait télégraphié que la mise à exécution des répresailles serait ajournée par M. Grant. Attendons donc patiemment le résultat de l'expérience maritime et commerciale acquise dans son marquisat par le petit-neveu de M<sup>me</sup> de Maintenon.

Une autre question qui ne fait qu'apparaître est celle des chemins de fer. Le public se tromperait gravement s'il croyait que les compagnies sont des associations exploitant les voies ferrées avec leurs capitaux. Ce sont des groupes de privilégiés administrant les chemins construits et or-

ganisés avec l'argent de l'Etat et celui de leurs créanciers. Le capital action n'est qu'un atome qui sert de prétexte pour toucher des dividendes dont l'origine réelle est au budget. Les compagnies sont embarrassées en ce moment faute d'argent pour continuer leurs travaux. Elles ont l'habitude de faire des emprunts à intérêt, ni plus ni moins que l'Etat. Mais le taux peu élevé de la rente rendrait ces emprunts onéreux aujourd'hui. Il est vrai qu'elles pourraient émettre des actions, mais les nouveaux actionnaires prendraient une part des gros dividendes, qu'indirectement viennent du budget. Il vaut donc mieux emprunter. On assure que les sociétés vont créer pour 400 millions d'obligations qu'elles déposeraient toutes neuves à la Banque. La Banque prêterait sur ces titres. Ce bruit cause une impression défavorable. Les ressources du grand établissement de crédit sont limitées. On les a trop détournées de leur cours naturel qui est l'escompte des effets de commerce. La nouvelle combinaison, si elle était mise à exécution, serait une cause d'inquiétude pour l'avenir. Cela rendrait dans tous les cas impossible le prêt à la Banque d'Angleterre dont il est toujours question.

La crise de l'or, qui est le contre-coup du paiement des milliards d'indemnité, n'est pas terminée. Les métaux précieux continuent à s'acheminer vers l'Allemagne. Il est vrai que nos ennemis ont pour principale richesse des obus et des canons. Ils vivent du travail de la France, de l'Angleterre; les lingots qui s'en vont chez eux nous reviendront à l'effigie du vieux Guillaume.

Du traité de commerce, peu de nouvelles. Divers journaux publient une lettre adressée sur ce sujet par la chambre de commerce de Manchester à lord d'Enfield, sous-secrétaire d'Etat au *Foreign office*. Les commerçants de Manchester disent qu'il est impossible d'apprécier la quantité de coton qui entre dans une étoffe mélangée. Ils affirment qu'en pareil cas un droit est impossible à établir. Ils se livrent à diverses critiques tout aussi judicieuses sur un projet de traité qui n'est connu en France que par l'enquête libérale et à ciel ouvert faite en Angleterre. On signale un point important relativement aux vins. Jusqu'à ce jour les vins étaient frappés de droits d'autant plus élevés à leur arrivée en Angleterre qu'ils contenaient plus d'alcool. Le bordesaux était donc moins imposé que le porto.

Cette distinction va, dit-on, disparaître. Cela est grave, car si l'Anglais consommait quatre millions de galons de vins de France, il absorberait pour huit millions de galons de vins chauds d'Espagne et de Portugal. Cette modification, si elle avait lieu, ne serait pas le moins triste résultat du bouleversement économique dans lequel on veut nous entraîner.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, parlons du produit le plus essentiellement français, le vin de Champagne. Pendant la période 1869-1870 (d'avril en avril), on avait exporté 13,858,859 bouteilles de Champagne. En 70-71, la guerre aidant, on était descendu à 7,544,323 bouteilles. En 71-72, on est remonté à 17,001,124 bouteilles. Dans la période qui a précédé la guerre, nous en avions bu, en France, 1,623,537; dans la période qui l'a suivie nous en avions absorbé 3,367,941.

Ce fait explique peut-être pourquoi, à l'heure présente, nous avons moins de vin que nous n'avons eu autrefois. L'incidence de La Fère n'est pas encore terminée. On cric plus fort que jamais: l'enquête! l'enquête! Le public, à Paris du moins, nous parlons toujours au point de vue de Paris, ne peut plus souffrir un ministre si notoirement mal intentionné et mal inspiré à l'égard du gouvernement de la République.

Le rédacteur en chef des *Tablettes d'un spectateur* a été reçu en audience par le président. M. de Cissey, ministre de la guerre, se trouvait précisément dans le cabinet de M. Thiers. On assure qu'il n'a pas été question de l'incident dans cette circonstance.

Le rédacteur en chef des *Tablettes* n'a pas non plus remis à M. Thiers la lettre personnelle qu'il a reçue de La Fère le 22 novembre.

Cette lettre existe toutefois. Elle est concluante. Elle porterait, nous dit-on, la signature de M. Rigaut, le commandant d'artillerie de la garde mobile du département de l'Aisne. Comment M. Rigaut, après avoir sévèrement approuvé dans cette lettre le langage tenu par l'officier d'état-major, s'est laissé aller à signer la protestation collective de La Fère, en date du 25, c'est ce que nous ne pouvons expliquer parfaitement.

On attend aujourd'hui la publication de cette lettre de M. Rigaut.

L'affaire, dans tous les cas, sera élucidée. Le ministre de la guerre a encore eu deux ou trois entrevues avec le président de la République. On assure que si l'enquête n'a pas lieu, une interpellation sera adressée au gouvernement à ce sujet, dans les premiers jours de la session.

L'affaire pourrait également se terminer par la voie des tribunaux, soit que le colonel Fabre poursuive le rédacteur en chef des *Tablettes*, soit que celui-ci de son côté poursuive l'officier d'état-major par lequel il a été accusé de mauvaise foi et de diffamation.

Après toutes ces mauvaises nouvelles, je puis au moins terminer ma lettre par une heureuse espérance. On dit que le gouvernement sera en mesure de payer tout le reste de l'indemnité de guerre pour le 1<sup>er</sup> mai 1872.

ACHELLE MERCIER.

### CORRESPONDANCE PARTICULIERE

de la France républicaine.

Paris, 3 novembre 1872.

Les préoccupations publiques grandissent beaucoup et très vite, à mesure que la session approche. Les bruits les plus contradictoires continuent de circuler au sujet de l'attitude du gouvernement et de M. Thiers en particulier. Les uns assurent que le président de la République ne veut pas de la dissolution, c'est-à-dire qu'il s'oppose au vœu le plus national et le plus ardemment exprimé qui fut jamais de la part d'un peuple; les autres prétendent que M. Thiers désire au contraire la dissolution et qu'il ne laissera la Chambre actuelle toucher à l'œuvre de la constitution de la République que pour obtenir plus facilement la dissolution par ce moyen.

Les deux interprétations que l'on donne de la conduite de M. Thiers sont d'ailleurs presque aussi inquiétantes l'une que l'autre.

Si la dissolution n'a pas lieu en temps convenable, c'est un grand malheur pour le pays. Si la dissolution ne s'obtient que par des sacrifices constitutionnels de premier ordre,

Diaz ouvrit un tiroir et donna ce qu'on lui demandait.

Maintenant, dit encore Guillaume, arrange-toi pour nous faire sortir de la ville, et ne t'avise pas de prononcer le mot impossible.

Don Diego expirait désarmé sous juges à force de soumission; il alluma la lampe, fit glisser la tringle dans sa main et descendit le premier au fond du souterrain.

Les fugitifs le suivirent.

Une demi-heure après, ils revoyaient la lumière à cinq cents pas hors de la ville, au milieu d'un petit bois.

Comme M. Thiers ne fait rien pour rassurer l'opinion, rien pour jeter quelque lumière dans ces interprétations diverses auxquelles sa conduite est soumise, rien pour diriger l'esprit public qui tâtonne et s'égare, l'autorité, le prestige de M. Thiers semble entrer en ce moment dans une période de décroissance.

Nous recevons des lettres de province, de la Bourgogne entre autres, dans lesquelles on nous dit que M. Thiers devrait décidément prendre une attitude plus républicaine et plus nette, s'il ne veut pas voir sa popularité diminuer à vue d'œil.

Nous savons d'autre part que les députés du centre gauche ont fait des démarches auprès de plusieurs membres de la gauche républicaine, pour essayer d'attirer nos amis dans ces impolitiques et pitoyables transactions, dont nous sommes bien à regret obligé de vous entretenir. Les membres de la gauche républicaine ont reçu ces avances avec politesse, mais avec un froideur qui signifiait qu'il était inutile d'insister davantage. La gauche républicaine, ou si l'on veut, en un seul mot, la gauche, tous les vrais et fermes amis de la République, sont bien décidés à ne pas laisser compromettre et leur propre réputation et la République dans des compromis indignes de tout citoyen libre.

La gauche se réunira le 10 novembre à Paris, à deux heures de l'après-midi, pour arrêter définitivement la conduite qu'il convient de prendre en présence des circonstances actuelles. Nous espérons que nos amis se montreront dignes par leur fermeté et leur gravité du mandat que leur a confié la nation.

Vous avez lu dans les journaux le récit du banquet de Bordeaux, dans lequel on a bu à la santé de la monarchie et à la ruine de la République.

Je puis vous affirmer à ce propos que M. Gustave Samazeuilh, qui s'est montré l'un des convives les plus hostiles à la République, est bien le mari de la fille de M. Victor Lefranc, ministre de la République. On sait que M. Samazeuilh, légitimiste, vient d'être décoré. Tout le monde ne sait pas comment il a été décoré. Ce n'est pas M. Victor Lefranc, son beau-père, c'est M. de Cissey, collègue de M. Lefranc, qui a attaché la décoration à la boutonnière de cet ennemi de la République.

Il est bien évident que les deux ministres ont été également inconsidérés en cette affaire: M. Lefranc, pour avoir demandé une décoration à M. de Cissey, en faveur de son parent, et le ministre de la guerre pour avoir accepté la responsabilité de décorer un ennemi de la République.

Mais je veux vous parler d'autre chose, à propos de banquets. Tous les banquets ne ressemblent pas à celui de Bordeaux. Il y a eu à Reims un banquet auquel assistaient des députés républicains et d'anciens députés ou fonctionnaires bonapartistes, entre autres M. Yerley, l'ancien et fameux maire de Reims sous l'empire.

Et bien! ce personnage et tous ceux de sa clique ont crié: Vive la République! vive M. Thiers!

Nous ne savons en vérité ce qu'il y a de plus triste et de plus dangereux, ou bien ces réunions où l'on acclame Henri V, comme à Bordeaux, ou bien ces banquets équivoques où les plus bonapartistes acclament le nom de M. Thiers, et proposent de constituer immédiatement la République.

L'incident de La Fère n'est pas encore terminé. On cric plus fort que jamais: l'enquête! l'enquête! Le public, à Paris du moins, nous parlons toujours au point de vue de Paris, ne peut plus souffrir un ministre si notoirement mal intentionné et mal inspiré à l'égard du gouvernement de la République.

Le rédacteur en chef des *Tablettes d'un spectateur* a été reçu en audience par le président. M. de Cissey, ministre de la guerre, se trouvait précisément dans le cabinet de M. Thiers. On assure qu'il n'a pas été question de l'incident dans cette circonstance.

Le rédacteur en chef des *Tablettes* n'a pas non plus remis à M. Thiers la lettre personnelle qu'il a reçue de La Fère le 22 novembre.

Cette lettre existe toutefois. Elle est concluante. Elle porterait, nous dit-on, la signature de M. Rigaut, le commandant d'artillerie de la garde mobile du département de l'Aisne. Comment M. Rigaut, après avoir sévèrement approuvé dans cette lettre le langage tenu par l'officier d'état-major, s'est laissé aller à signer la protestation collective de La Fère, en date du 25, c'est ce que nous ne pouvons expliquer parfaitement.

On attend aujourd'hui la publication de cette lettre de M. Rigaut.

L'affaire, dans tous les cas, sera élucidée. Le ministre de la guerre a encore eu deux ou trois entrevues avec le président de la République. On assure que si l'enquête n'a pas lieu, une interpellation sera adressée au gouvernement à ce sujet, dans les premiers jours de la session.

L'affaire pourrait également se terminer par la voie des tribunaux, soit que le colonel Fabre poursuive le rédacteur en chef des *Tablettes*, soit que celui-ci de son côté poursuive l'officier d'état-major par lequel il a été accusé de mauvaise foi et de diffamation.

Après toutes ces mauvaises nouvelles, je puis au moins terminer ma lettre par une heureuse espérance. On dit que le gouvernement sera en mesure de payer tout le reste de l'indemnité de guerre pour le 1<sup>er</sup> mai 1872.

ALPHONSE BEAUCOURT.

pointe d'origine française, et fut nommé directeur de cette confiserie par le père général des capucins.

Lorsque la guerre éclata entre la Prusse et la France, Leroy entra dans un régiment de ligne, où il obtint le grade de sergent-fourrier, et quitta l'armée par suite de maladie, dans le courant de mars 1871.

Vers la fin du mois de mai suivant, s'autorisant de ce qu'il appartenait à la confrérie du tiers ordre de Saint-François, Leroy prit l'habit monastique et commença à travailler à la fondation d'un orphelinat de jeunes garçons.

Il loua une maison du faubourg Monsort, rue du Gué-de-Quences, à Alençon, obtint la protection de l'évêque, et lança une circulaire où il faisait appel au concours des chrétiens charitables. Il reçut, parait-il, des sommes assez fortes, et finalement, grâce au patronage de l'évêque, un comité pieux institué à Paris pour venir en aide aux orphelins de la guerre, lui confia dix de ces pauvres enfants qu'il devait élever et auxquels il devait donner l'instruction primaire et professionnelle.

Leroy, ou plutôt le père François d'Assise, pour répondre à cette confiance, s'adjoignit cinq ou six individus auxquels il donna le titre de frères et qui portèrent comme lui l'habit monastique.

Ce qu'étaient ces bons frères, le procès nous l'apprendra.

Un de ses frères, le frère Joseph, avait été condamné trois fois en police correctionnelle pour délits de chasse et pour outrage à des agents. Un autre, le frère Hilarion, avait subi onze condamnations pour mendicité, vagabondage, abus de confiance, escroquerie et vol. Un troisième enfin, Auguste Leroy, aujourd'hui le second des accusés, sortait d'une maison de correction dans laquelle il avait été enfermé pour vol en 1861.

Telle était la composition de la maison de Notre-Dame-des-Anges, fondée avec le patronage et placée sous la haute et unique surveillance de M. l'évêque du diocèse.

Aussi l'établissement ne tarda-t-il pas à devenir le foyer de la pire corruption. Le vice s'y étalait avec la cynisme d'une entière sécurité.

On ne saurait redire les propos licencieux que les frères y tenaient à leurs dévotions. Les choses les plus saintes étaient tournées en dérision, et la nuit de Noël 1871, notamment, se passa en une véritable orgie. Des habitudes ignobles s'établirent entre les deux accusés, le supérieur et son second. Cela ne les empêchait point, lorsqu'ils allaient faire des quêtes pour le couvent, principalement à Paris, de ramasser des filles de mauvaise vie et de se livrer avec elles à la débauche la plus effrénée.

L'acte d'accusation raconte ensuite comment ils en vinrent à s'adresser aux jeunes garçons qui leur étaient confiés. Sept de ces derniers, dont l'âge varie depuis huit ans jusqu'à seize, figurent parmi les témoins comme victimes.

Les crimes se sont reproduits chaque jour jusqu'au 30 juillet dernier sans que personne osât les révéler. Une discussion survenue alors entre le supérieur François d'Assise et son plus intime compagnon, amena une brouille qui les fit se dénoncer réciproquement.

Après une instruction minutieuse, la cour de Caen a renvoyé l'affaire devant les assises de l'Orne. Elle venait à l'audience de mardi dernier, à Alençon. Le jury est resté en séance depuis dix heures du matin jusqu'à une heure après minuit. A deux heures du matin, le président prononçait contre Alexandre Leroy, dit Père François d'Assise, la peine de douze années de travaux forcés, et contre Auguste Leroy, le second accusé, la peine de cinq années d'emprisonnement.

Nous attachons une importance particulière à ces détails, parce qu'il nous paraît nécessaire de montrer ce que vaut, au fond, la garantie de la surveillance ecclésiastique en matière d'éducation, et combien est mal fondée la prétention qu'a le clergé de se mettre au-dessus du droit commun.

Si tous les établissements, privés ou publics, d'éducation étaient soumis à la même surveillance de l'autorité civile, des faits semblables à ceux que ce procès révèle arriveraient sans doute moins souvent. Dans tous les cas, le clergé n'en porterait pas la responsabilité, qui retomberait d'un poids si lourd sur l'évêque de Séez.

Il paraît, en effet, que, dès les derniers mois de 1871, l'évêque s'était aperçu de quelque chose, et qu'il avait retiré au Père François d'Assise l'autorisation de porter publiquement l'habit monastique. Mais les bons frères de Notre-Dame-des-Anges n'en continuèrent pas moins à porter la robe à l'intérieur.

Et puis, pourquoi M. l'évêque de Séez s'en est-il tenu là? Pourquoi n'a-t-il pas informé l'autorité? Il aurait pu arrêter le mal dès le commencement, et les malheureux enfants eussent été préservés. Mais on aura craint de compromettre la religion, c'est-à-dire les intérêts du clergé, et l'on a préféré laisser le crime se développer dans l'ombre.

(Opinion nationale.)

### CHRONIQUE DE PARIS

L'annuaire de Pierre Dupont. — Les grenouilles qui demandent un roi. — Les violences de jadis. — Les droitiers d'aujourd'hui. — Les moyens termes et la fin finale. — Vieux habits! Mascarares!

Pierre Dupont voulait faire un annuaire : le *Dupont du Rhine*, naturellement. Les saints et les saintes n'en devaient pas être exclus; seulement chaque sainte devait avoir pour compère un vigneron célèbre et chaque saint devait avoir pour comère une illustre vigneronne.

Du 1<sup>er</sup> janvier à la Saint-Sylvestre, chaque jour devait être marqué des initiales B, ce qui signifiait *bon boire*. Un certain nombre de jours, il faudrait dire un très-grand nombre de jours, devant être marqués des initiales T, B, ce qui signifiait *très-bon boire*.

Ce qui fut précisément un obstacle insurmontable à l'exécution de ce grand œuvre, vous le devinez? Dupont du Rhine pensa que B n'était insuffisant, que T B n'était pas convenable à tous les jours et que, pour les solennités de la *beuverie*, il fallait chercher d'admirables superlatifs. Il chercha et il en mourut, le pauvre cher poète!

Les jours de cet annuaire sont moins gaies et moins pantagruéliques. Il les faut tous marquer de P. P. *petite pluie*, V. V. *vent humide*, G. P. *grande pluie*, G. V. *grand vent*, P. D. *pluie diluvienne*.

C'est le temps des grenouilles. Et nos grenouilles françaises demandent un roi!

Nous ne les entendons pas à Paris; le bourdonnement de l'immense ruche étouffe le bruit des coax-coax. C'est pour cette raison peut-être qu'elles préfèrent Versailles, pays du silence et des marécages. Il me paraît bizarre cependant qu'elles aient aussi quelque prédilection pour Bordeaux, le pays du Bon-Bûche. Les grenouilles ont manifesté, à la Salette, à Lourdes, à Nantes même, c'était bien; mais à Bordeaux... Ventre-Si-Gras! On se croirait encore au temps où les poètes légitimistes, semant de lys et de roses la route de la duchesse d'Angoulême, disaient à Lou s, dix-huitième du nom :

Aux champs pétillez de Bellone Pour toi trépasser arme son bras;

Et son front, qu'un laurier couronne, Sourit à la gloire, aux combats, Bientôt d'innombrables cohortes Viendront se joindre à ses drapeaux, Et Paris ouvrira ses portes A l'héroïne de Bordeaux!

C'était, pour le parti légitimiste, le temps des grandes émeutes et des violences effrénées. blanche, et le sieur Verneuse, éditeur respectable du *Père-Duchêne* de 1871, n'a rien peues du fanatisme bourbonnien. Le *Chansonnier des royalistes* faisait alors des invitations les plus aimables lors de l'invasion :

Buvons au grand Alexandre, Puis à Guillaume et François, Un grand coup sans nous reprendre... Faisons rubis sur les doigts!

C'était bête, et vous voyez que ce n'était pas maintenu aux Bonaparte contre la République et les républicains, mordait alors à l'épaule de la rage. Jugez-en par ce couplet de cœur le petit roi de Rome, un enfant vont à toutes les infortunes :

La bête ou chaleur fit Certain jour un petit, Tout rempli de malice, Qui de son père Aura l'honneur. On craint qu'il ne grandisse; Pour ne le craindre plus Courez sus!

Cette inepte féroce se chantait sur l'air de port *Mahon* est pris. Les poètes du parti des lys en arrivaient, dans leur frénésie, à dénigrer absolument la rime et le rythme. Ils dénigrèrent même l'air de l'hymne sacré, l'air de *Vive Henri IV* et parodiament aussi l'air de chanson du Béarnais, vers galant :

Mours, Bonapartes, Mours, infâme tyran! Pour que tu partes J'invoquerai Satan, La fièvre quarto Et l'enfer qui l'attend!

Mais surtout ils n'avaient pas assez d'injures, de menaces et d'imprécations pour les *droitiers sanglants* des *Jacobins*. C'était la folie du meurtre et si je vous envoyais les poésies pour les aimables soutiens du trône et de l'autel écrivain sur les stances de *Marseille* et du *Chant du Départ*, vous les demanderiez si vraiment il est possible que les exaspérations politiques aient pu faire naître à la raison humaine de si misérables naufrages.

Si bonne fille que soit la République de nos temps, elle impose quelque respect aux poètes, et les *droitiers* violents n'osent pas la traiter, publiquement du moins, comme leurs pères traitaient les *Laviolette* et les *Jacobins*. Les *droitiers* légitimistes demandent à pouvoir boire librement au roy, aux fleurs de lys et à Mentana. Qui les en empêche?...

M. Thiers? — Non. Le président de la République, comme les vieux médecins, met le plus grand soin à préparer la potion musquée qui doit engourdir la légitimité expirante. L'Assemblée? — Non. Le champagne légitimiste la met en belle humeur, les toasts de M. de Lorgeril la font rire; les banquets républicains l'exaspèrent.

Qui les empêche, ces légitimistes *moldaves*, de boire librement leur bordesaux et leur champagne, à la santé de leur roi? Les préfets? La magistrature? La police? Non! non! non! Qu'ils ne se coiffent donc plus à la victime! Aussi n'en sommes-nous pas à la *Torrem* blanche, et nous verrons sans effroi revenir Versailles les bons droitiers blancs qui font aux Bourbons de si joyeux feu-furieux.

S'émancipent-ils? Non! Nous les verrons se dissoudre, les pauvres gens, car tous les moyens termes mènent nécessairement à la dissolution. Renouvellement par moitié, partiers on par quart, qu'importe? Les élections partielles donneraient toujours une majorité républicaine, et la majorité républicaine ne pourrait pas ne point prononcer la dissolution. Et les droitiers bonapartistes? Ils sont cinq ou six à la Chambre.

Hors de la Chambre, ils n'osent pas montrer qu'ils sont bonapartistes, et quand ils ont été la Saint-Napoléon, ils veulent nous faire croire qu'ils ont bu à la République. Ceux-là ont des digestions sans courage.

L'honneur de la Révolution prend chez cer- tains gentilhommes les proportions d'une douce...

Pour faire contraste avec les hommes de... qui prennent femme, certains hommes...

Dieu! qu'on est bête à la campagne, on se... heures du soir, au mois d'octobre...

La commission départementale du Rhône se... réunira à l'Hôtel-de-Ville-Préfecture, jeudi 7...

On nous assure que le sujet choisi par M. Geneste est l'étude de la législation de la...

Après le discours de rentrée, les chambres se... réunissent dans leurs salles respectives et...

On nous annonce que les instituteurs et les... institutrices prépareraient une adresse de...

D'après un bruit dont nous nous faisons l'écho... sans le garantir, MM. Mangini, concessionnaires...

On nous adresse l'article suivant, qui a son... intérêt pour les vignerons du Rhône:

colonel d'un régiment tenant garnison à Tou- lon pour lui recommander ou plutôt pour...

Le premier congrès interdépartemental vient... d'être tenu à Montpellier, pour traiter la...

Le congrès émet le vœu : « Que l'adminis- tration facilitée, par tous les...

Comment se fait-il que le représentant du... Salut public, qui se paraît si fier pour lire...

Une vaste antichambre, un long corridor, deux... splendides salles de jeu, une salle de...

Après avoir remercié le Conseil municipal de... sa constante sollicitude pour le corps...

Les instituteurs n'ont rien oublié de tout ce... qui a été fait pour améliorer l'enseignement.

On nous écrit : Le Salut public du 30 octobre, voulant... justifier le nouveau substitut de Saint-Julien...

J'ai lu bien tardivement et par dérogation à... mes habitudes, dans le Salut public du...

Au surplus, je vais citer quelques passages :... « Ici on voit Ecully (voisin de Brindas) à côté...

Personne plus que moi n'apprécie les grands... vins de France, qui sont et seront toujours...

Après tout, quel idéal d'exposition se forme-... t-on au Salut public ?...

Comment se fait-il que le représentant du... Salut public, qui se paraît si fier pour lire...

LES CERCLES SUPPRIMÉS. — Le cercle du... Rhône, situé rue d'Algérie, 22, est des...

Une vaste antichambre, un long corridor, deux... splendides salles de jeu, une salle de...

Après avoir remercié le Conseil municipal de... sa constante sollicitude pour le corps...

On nous écrit : Le Salut public du 30 octobre, voulant... justifier le nouveau substitut de Saint-Julien...

J'ai lu bien tardivement et par dérogation à... mes habitudes, dans le Salut public du...

de corps en même temps que la soupe aux... choux des décaqués. C'était la soupe de famille...

Le dieu de la statistique pourrait seul ra-... conter combien de parapluies et de billes d'ivoire...

Le truc au chapeau ou au pardessus était... plus compliqué. Si quelque ponton heureux...

Le cercle des Dames lyonnaises, dont le... siège est rue Grôlée, 57, possède un nombre...

Le concours des pressoirs de l'Exposition, qui... devait se tenir à Villefranche, n'a pas pu...

Le 12 novembre s'ouvrira à Lyon une Ex-... position générale et internationale pour les...

Un fait déplorable : Deux individus se battaient, rue Childe-... bert. La foule les laissait faire et s'en amu...

La bête humaine n'a pas de limites. Tant... qu'il y aura des sots, le vol à l'américaine...

Un fait déplorable : Deux individus se battaient, rue Childe-... bert. La foule les laissait faire et s'en amu...

brave paysan s'est laissé flouter 170 fr. par... deux drôles qui lui ont proposé de porter une...

Un individu s'est introduit samedi, à six... heures du soir, chez M. Miallier, teinturier...

Un des exercices les plus remarquables et les... plus périlleux du cirque Cioti s'est terminé...

M. le docteur Mériot informe sa clientèle... que son cabinet, pour le traitement des ma-

Depuis l'avènement de la République, il y a... en France un heureux mouvement en faveur de...

Le concours des pressoirs de l'Exposition, qui... devait se tenir à Villefranche, n'a pas pu...

Le 12 novembre s'ouvrira à Lyon une Ex-... position générale et internationale pour les...

Un fait déplorable : Deux individus se battaient, rue Childe-... bert. La foule les laissait faire et s'en amu...

La bête humaine n'a pas de limites. Tant... qu'il y aura des sots, le vol à l'américaine...

n'y sont pas en assez grand nombre; on sait ce... qui les éloigne, ce sont les usages de notre...

Abondance de chatignons sur la place; on les... vend 20 à 25 francs le quintal métrique.

Bonne journée pour les banquiers, mais non... pour la spéculation. Les reports se sont en...

Le emprunt ancien a fait 70 centimes de... report; on sait qu'à partir du 21 de ce mois...

Les valeurs allemandes sont en réaction pro-... noncée; l'Autrichien retombe à 700 62 1/2...

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

CHRONIQUE RÉGIONALE

LYON ET LE RHONE

La commission départementale du Rhône se... réunira à l'Hôtel-de-Ville-Préfecture, jeudi 7...

On nous assure que le sujet choisi par M. Geneste est l'étude de la législation de la...

Après le discours de rentrée, les chambres se... réunissent dans leurs salles respectives et...

On nous annonce que les instituteurs et les... institutrices prépareraient une adresse de...

D'après un bruit dont nous nous faisons l'écho... sans le garantir, MM. Mangini, concessionnaires...

On nous adresse l'article suivant, qui a son... intérêt pour les vignerons du Rhône:

BULLETIN AGRICOLE

Depuis l'avènement de la République, il y a... en France un heureux mouvement en faveur de...

Le concours des pressoirs de l'Exposition, qui... devait se tenir à Villefranche, n'a pas pu...

Le 12 novembre s'ouvrira à Lyon une Ex-... position générale et internationale pour les...

Un fait déplorable : Deux individus se battaient, rue Childe-... bert. La foule les laissait faire et s'en amu...

La bête humaine n'a pas de limites. Tant... qu'il y aura des sots, le vol à l'américaine...

Un fait déplorable : Deux individus se battaient, rue Childe-... bert. La foule les laissait faire et s'en amu...

La bête humaine n'a pas de limites. Tant... qu'il y aura des sots, le vol à l'américaine...

BOURSE DE LYON

Bonne journée pour les banquiers, mais non... pour la spéculation. Les reports se sont en...

Le emprunt ancien a fait 70 centimes de... report; on sait qu'à partir du 21 de ce mois...

Les valeurs allemandes sont en réaction pro-... noncée; l'Autrichien retombe à 700 62 1/2...

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

Un de nos plus illustres penseurs, Proudhon, a... dit que le couple conjugal est, dans la so-

DÉPÊCHES

DÉPÊCHES DE CE SOIR. Paris, 4 novembre, 9 h.

La République française reproduit un... article de la Gazette d'Augsbourg qui, à...

ANGLETÈRE. Londres, 4 novembre. Une démonstration a eu lieu à Hyde-... Park en faveur de la mise en liberté des...

FAITS DIVERS

AVENTURES D'UN FAUX MAJOR, D'UN FAUX PLANOÏ ET D'UN FAUX SERGENT DE VILLE. — Un beau jour, un joaillier de Berlin voit entrer dans sa boutique un jeune homme de tournure et de toilette aristocratiques, qui demande à voir des parures.

Une heure se passe. Le major, qui est un charmant garçon, cause avec le joaillier, qui s'amuse beaucoup de la cour, de la dernière guerre, des petits scandales de la ville.

dans tout ceci une erreur, et que le jeune homme revienne. Il faut que vous soyez là pour le recevoir. Quand on aura besoin de vous, on vous fera chercher au bureau de police.

réussit cependant, et, arrivé au palais, les choses se passent comme il l'avait ingénieusement combiné : le nègre parut avec la tête du blanc, et le blanc avec la tête du nègre.

Condition des Soies de Lyon

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS. Rows include various silk types like Organsins, Trames, Grèges, etc.

L'ÉLIXIR PURGATIF

à la résine pure de scammonée est le plus agréable et le plus prompt de tous les purgatifs. Dépôts : pl. Perron, pillon et Viot, aux Brotteaux ; Lardès et Jacobins ; Deleuvre et Seyvet, à la Croix-Rouge.

HUITRES

Arrivages tous les jours. Maison DUCLOS (ancienne maison Blanc) AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE, 39, Rue Grenette, 39 LYON.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sulfureuse, Goudronneuse et Iodée. DE Saint-Boès (Basses-Pyrénées).

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

PROPAGANDE RÉPUBLICAINE. Cahiers d'histoire du père Gérard, histoire de la Révolution française, 1789-1872 (E. Boursin).

Un gouvernement républicain, S. V. P. (E. Boursin). Lettre du père Gérard à son député (E. Boursin).

La Dissolution, Conseils aux électeurs (A. Monnant). Lettre à M. J. Grévy (E. Guichard).

AVIS. Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales...

BRULURES. Médaille d'argent à l'Exposition internationale de Havre. Les maîtres de famille, les chefs d'ateliers, d'usines, forges, entreprises de chemins de fer, etc., doivent être pourvus de L'HUILE JOSEPH.

ROB-SAVARESI DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIIONNÉ. POUR LA PARFAITE GUÉRISON DES Maladies contagieuses.

TÆNIFUGE VEZU. PRÉPARATION D'UNE EFFICACITÉ CERTAINE pour l'expulsion DES TÆNIAS OU VERS SOLITAIRES.

AGENCE DE PUBLICITÉ. J. MALIGNON LYON - 14, rue Tupin, 14 - LYON.

CHAUFFERETTES STON. N° 1, 6 fr. N° 2, 7 fr. N° 3, 9 fr. N° 4 (riche), 12 fr.

A CÉDER. A LYON (BANLIEUE) PHARMACIE. richement installée, dans un quartier très-populeux, faisant de bonnes recettes.

GUÉRISON en 3 jours des maladies contagieuses les plus rebelles, dartres et vices du sang. — ADOLPHE, médecin, rue Saint-Martin, 10, Paris.

La Farine Mexicaine se vend en boîtes cylindriques vertes, en carton, portant sur le fond la signature Doctor Benito del Rio, et du propagateur-dépôt général R. Barlerin.

BIÈRE EHRHARDT FRES SCHILTIGHEIM-STRASBOURG. Succursale à LYON, 1, place de l'Ancienne-Douane.

MIXTURE BERTRAND POUR INJECTIONS. Remède supérieur, connu depuis 25 ans. — Chez l'inventeur, Pharmacie générale, place Bellecour, 21.

BANDAGE A RÉGULATEUR pour la hernie. — 17 médailles. Seul maison HENRI BIONDETTI, l'her de plusieurs ordres, pour les services rendus à l'humanité.

LA VELOUTINE. CH. FAY. Se trouve chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

CHRONIQUE INTÉRESSANTE SUR LES MALADIES DE POITRINE. Lorsqu'on examine les causes qui produisent la mort dans les villes et dans les hôpitaux, on est réellement effrayé de constater que 70 pour cent des décès sont le fait des affections de poitrine.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

PEPSINE LIQUIDE DE BESSON. Son mode de préparation et son heureuse association au SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES.

AVIS. Le magasin du 82, rue de la République, grand magasin de blanc, 8, rue de Lyon, met en vente une superbe collection de robes, de jupes, de corsages, de chemises, de mouchoirs, de cravates, de foulards, de rubans, de lingerie, de bonneterie, de chaussures, de parapluies, de bâtons, de cannes, de sacs, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles.

AVIS. Le magasin du 82, rue de la République, grand magasin de blanc, 8, rue de Lyon, met en vente une superbe collection de robes, de jupes, de corsages, de chemises, de mouchoirs, de cravates, de foulards, de rubans, de lingerie, de bonneterie, de chaussures, de parapluies, de bâtons, de cannes, de sacs, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles.

AVIS AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE. Plusieurs négociants, alsaciens et lorrains, à la recherche d'industries auxquelles ils pourraient offrir un concours pécuniaire et actif, prient les maisons désireuses d'entrer en rapports d'ordre franco, 7, rue de Béarn, à Paris ; à M. VOVEN.

Simplex Extraits de milliers de Guérisons : Janvier 1872. Labastie-Murat. Monsieur Barlerin, veuillez m'envoyer en gare à Grannat, 12 kilos de Farine mexicaine.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

AVIS. Le magasin du 82, rue de la République, grand magasin de blanc, 8, rue de Lyon, met en vente une superbe collection de robes, de jupes, de corsages, de chemises, de mouchoirs, de cravates, de foulards, de rubans, de lingerie, de bonneterie, de chaussures, de parapluies, de bâtons, de cannes, de sacs, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

AVIS. Le magasin du 82, rue de la République, grand magasin de blanc, 8, rue de Lyon, met en vente une superbe collection de robes, de jupes, de corsages, de chemises, de mouchoirs, de cravates, de foulards, de rubans, de lingerie, de bonneterie, de chaussures, de parapluies, de bâtons, de cannes, de sacs, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

AVIS. Le magasin du 82, rue de la République, grand magasin de blanc, 8, rue de Lyon, met en vente une superbe collection de robes, de jupes, de corsages, de chemises, de mouchoirs, de cravates, de foulards, de rubans, de lingerie, de bonneterie, de chaussures, de parapluies, de bâtons, de cannes, de sacs, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles, de portefeuilles.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE. POUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI FÉBRIFUGE. Le MEILLEUR RECONSTITUANT et LE PLUS PUISSANT RÉPARATEUR DES FORCES : Présent aux enfants débiles, aux femmes délicates, aux convalescents, aux vieillards affaiblis, et aussi dans les névroses, les diarrhées chroniques, la chlorose, etc. (Extrait de l'Abécédaire médical et de la Gazette des Hôpitaux.)